



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise  
des établissements et de la pédagogie  
Inspection du 2<sup>nd</sup> degré**

VR/PEEP/IA  
n° 3211/2023-001  
Affaire suivie par :  
Sophie SAVAGE  
IA-IPR LETTRES  
Mél : sophie.savage@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 6 février 2023

Sophie SAVAGE  
L'inspectrice d'académie  
Inspectrice pédagogique régionale de lettres,

à

Mesdames et Messieurs  
Les professeurs de lettres

s/c de Mesdames et Messieurs le chef d'établissement  
lycées et collèges (publics/privés)

**Objet :** Lettre de rentrée scolaire 2023 de madame Sophie SAVAGE, IA-IPR de Lettres,

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres,  
Chers collègues,

Après le départ de Mme Nougaro-Dallé-Pallé, j'ai eu l'honneur d'être sollicitée par Monsieur le Vice-Recteur pour exercer mes missions d'IA-IPR de lettres en extension de compétences en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna. C'est donc depuis Nantes, l'académie où je suis affectée, que j'ai d'ores et déjà suivi la fin d'année 2022 et accompagné la préparation de la rentrée 2023.

La session 2022 des examens s'est donc déroulée sans la présence d'un inspecteur de la discipline. Mme Barbe pour le DNB, Mme Moretti et M. Dietrich pour les EAF, et M. Dietrich pour les autres épreuves ont contribué à leur bonne réussite et ont été des relais précieux pour me permettre de suivre à distance ces examens ; je les en remercie chaleureusement. Je tiens également à remercier tous ceux qui ont assuré leur charge d'examinateur et de correcteur, avec bienveillance et exigence, guidés par le souci d'équité entre les candidats. Des outils d'évaluation ont été expérimentés dans cette perspective ; les bilans auxquels vous avez contribué en fin de session ont donné lieu à une synthèse pour les épreuves anticipées de français, et à une autre pour le brevet, documents qui vous seront adressés et pourront servir de bases de réflexion lors des réunions d'équipe ou des formations. **La question de l'argumentation et celle de la lecture d'œuvres intégrales apparaissent comme des axes à privilégier, tant au collège qu'au lycée, et pourront constituer un objet de travail commun.**

Depuis 2020, les conditions sanitaires ont perturbé la scolarité et ont entraîné des aménagements dans les examens. Il convient donc de rappeler que **c'est le BO du 30 juillet 2020 qui définit les épreuves de français pour le baccalauréat<sup>1</sup>** et que les programmes de lycée sont consultables sur Eduscol<sup>2</sup>. **L'objet d'étude pour lequel les œuvres ont été renouvelées en septembre 2022, et donc, pour nous, en cette rentrée 2023, est le roman**, avec en 1<sup>ère</sup> générale et technologique :

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque ;

Colette, Sido suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde ;

la troisième œuvre étant pour la 1<sup>ère</sup> technologique :

Balzac, *Mémoires de deux jeunes mariées* / parcours : raison et sentiments,

et pour la voie générale :

Balzac, *La Peau de chagrin* / parcours : les romans de l'énergie : création et destruction.

Nous aurons à revenir en formation sur la mise en œuvre de ces nouveaux programmes, afin de mutualiser les pratiques les plus formatrices et d'échanger sur certaines difficultés, exprimées lors des réunions d'entente et d'harmonisation.

Le programme de terminale de l'enseignement de spécialité « **humanités, littérature et philosophie** » n'a pas connu de modification<sup>3</sup>. Le BO du 13 février 2020<sup>4</sup> fixe le programme limitatif sur lequel portera l'épreuve écrite de spécialité de terminale :

• objet d'étude : La recherche de soi / entrées : Les expressions de la sensibilité ; Les métamorphoses du moi

• objet d'étude : L'humanité en question / entrées : Histoire et violence ; Les limites de l'humain.

Les autres points du programme ne sont pas facultatifs ; il convient de les traiter, notamment en vue du grand oral. Des ressources d'accompagnement sont disponibles sur Eduscol<sup>5</sup>.

En **LCA**, le Bulletin Officiel du 31 mars 2022 fixe **le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité en classe de Terminale<sup>6</sup>** : les œuvres obligatoires de la classe de Terminale en 2023 et 2024 sont

- en grec, Homère, *Odyssée*, chants XIX et XXIII (dans Homère, *Odyssée*, chants XVI à XXIV, Les Belles Lettres, Classiques en poche, Paris, 2001) / Jean Giono, *Naissance de l'Odyssée* (Grasset, Les Cahiers Rouges, Paris, 1938). La confrontation entre ces deux œuvres s'inscrit dans le cadre de l'objet d'étude : « L'homme, le monde, le destin » et du sous-ensemble : « Le « grand théâtre du monde » : vérité et illusion. »

- en latin, Virgile, *Énéide*, chant VI (dans *Énéide*, tome II, livres V à VIII, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1978, collection des universités de France, série latine, volume n° 89) / John Maxwell Coetzee, *L'Âge de fer*, traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Sophie Mayoux, Paris, Points, 2002. La confrontation entre ces deux œuvres s'inscrit dans le cadre de l'objet d'étude :

« L'homme, le monde, le destin » et du sous-ensemble : « Les voix du destin : oracles, prophéties et rêves ».

Le Bulletin officiel du 1<sup>er</sup> juillet 2021 présente **le programme limitatif pour l'enseignement optionnel de théâtre en classe terminale** pour 2023 : le thème retenu est « Le jeu ».

Il fixe aussi le **programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de théâtre en classe terminale** pour 2023 :

• Antoine Vitez et *Le Soulier de satin* de Claudel, captation de la pièce jouée au festival d'Avignon, première et deuxième journées (1987).

• Shakespeare, *Richard III*, mises en scène de Thomas Ostermeier (2016) et de Thomas Jolly (2017).

Pour les **classes de STS**, la note de service qui présente les deux thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de section de Brevet de technicien supérieur (BTS) pour la session 2023 est parue au Bulletin Officiel n° 7 du 17 février 2022<sup>7</sup> : Thème n°1 « Dans ma maison » / Thème n°2 « Invitation au voyage ».

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019312N.htm>

<sup>2</sup> <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

<sup>3</sup> <https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html#lien2>

<sup>4</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>

<sup>5</sup> <https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html#lien2>

<sup>6</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo13/MENE2207851N.htm>

<sup>7</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo7/ESRS2201905N.htm>

Au **collège**, la mise en œuvre des programmes s'appuie sur les repères annuels de progression<sup>8</sup>.

Le cours de français joue un rôle primordial dans l'acquisition des « **savoirs fondamentaux** » ; le retour parfois nécessaire sur les principes du décodage et l'enseignement explicite de la compréhension favoriseront une lecture fluente. Les ressources de la mission « Prévention de l'illettrisme »<sup>9</sup> pourront donner des pistes de travail. Le « quart d'heure Lecture » invite à une pratique personnelle et régulière de la lecture ; toutes les formes de la lecture à haute voix sont également encouragées<sup>10</sup>. De plus, il est important que les collégiens prennent l'habitude de lire des œuvres complètes, que ce soit pour une étude intégrale ou pour une lecture cursive autonome. Afin de mieux cerner les pratiques et les besoins, nous vous demanderons de répondre à un sondage sur ces questions. La pratique quotidienne de l'écriture, sous forme d'écriture d'invention, mais aussi d'écrits pour penser et pour apprendre ou de bilans de savoirs est indispensable et ne saurait se limiter à combler des « textes à trous »<sup>11</sup>. Afin d'aider les élèves à appréhender le système de la langue, l'étude de la langue sollicite l'observation, les manipulations, la réflexion des collégiens<sup>12</sup>. Afin de renforcer les automatismes, la vigilance orthographique est régulièrement sollicitée. Nous disposons désormais de deux ouvrages de référence : *La grammaire du français, Terminologie grammaticale*<sup>13</sup>, publié en juillet 2020, est complété par *La grammaire du français du CP à la 6e*<sup>14</sup>, qui propose une approche didactisée des contenus grammaticaux à enseigner aux élèves des cycles 2 et 3. Si ces savoirs sont dits « fondamentaux », c'est parce qu'ils sont indispensables à la **construction d'une citoyenneté**, qui nécessite aussi d'exercer sa créativité, sa réflexion, son esprit critique. C'est bien avec ces objectifs que doivent être pensés les « enjeux littéraires et de formation personnelle » de nos programmes de collège.

Le **nouvel enseignement facultatif de « Français et culture antique**<sup>15</sup>» en classe de 6ème (2 heures hebdomadaires) – indépendant de l'enseignement facultatif de LCA du cycle 4 - offre une fréquentation renforcée des œuvres et phénomènes linguistiques, de nature notamment à répondre aux difficultés que peuvent rencontrer des élèves de sixième dans la maîtrise de la langue française. Il peut donc constituer une alternative à d'autres formes de remédiation.

Concernant les langues et cultures de l'Antiquité, le **parcours Mare Nostrum** encourage les rapprochements entre les LCA et les langues vivantes étrangères ou régionales enseignées dans le second degré<sup>16</sup>.

Les formations seront l'occasion de revenir sur ces nouvelles options, encore non représentées sur le territoire, mais qui pourraient répondre à des besoins. Nous ferons le point également sur la **certification complémentaire LCA**<sup>17</sup>, qui reconnaît l'expertise des professeurs enseignant le latin et le grec sans avoir passé un concours de recrutement en lettres classiques.

J'incite également ceux d'entre vous qui souhaiteraient évoluer vers des missions de formation à se renseigner sur le CAFFA<sup>18</sup> : il serait en effet souhaitable de compter davantage de professeurs de lettres engagés dans cette certification.

Dans le cadre des **Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations** (P.P.C.R.), je mènerai, en collaboration avec les chefs d'établissement, les rendez-vous de carrière des professeurs éligibles. Rappelons que l'accompagnement est également au cœur des modalités PPCR. Cet accompagnement prendra par exemple la forme de visites-conseil, de formations, de réunions d'équipe, ou encore de communications de ressources,

---

<sup>8</sup> <https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e>

<sup>9</sup> <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique372>

<sup>10</sup> Voir Note de service du 16/11/2021 : Accompagnement des élèves à la pratique de la lecture, <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo44/MENE2133905N.htm>

<sup>11</sup> Voir note de service du 12/01/23 : Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves en CM1, CM2 et 6e (cycle 3) pour faciliter leur entrée au collège, <https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300947N.htm>

<sup>12</sup> Voir les ressources d'Eduscol : <https://eduscol.education.fr/328/francais-au-cycle-4-etude-de-la-langue>

<sup>13</sup> <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

<sup>14</sup> <https://eduscol.education.fr/document/45262/download?attachment>

<sup>15</sup> <https://www.education.gouv.fr/nouvel-enseignement-facultatif-de-francais-et-culture-antique-pour-la-classe-de-sixieme-308426>

<sup>16</sup> Objectifs pédagogiques et modalités d'organisation du Parcours *Mare nostrum* : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo12/MENE2204039N.htm>

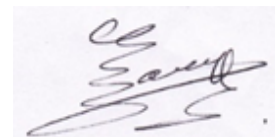
<sup>17</sup> <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

<sup>18</sup> <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3982>

notamment via l'espace pédagogique<sup>19</sup>, dont je remercie la webmestre, Sylvia Martel. Je sais pouvoir compter sur nos chargées de mission, Théodora Barbe pour le collège et Emmanuelle Moretti pour le lycée, pour vous accompagner dans vos tâches au quotidien et dégager les besoins de formation, que vous soyez ou non titulaires. Je mènerai aussi les inspections des professeurs stagiaires ; je tiens à remercier les tuteurs qui les auront accompagnés dans la découverte du métier.

Dans l'attente de rencontrer, je l'espère, un grand nombre d'entre vous lors de ma prochaine mission en Nouvelle-Calédonie et à Wallis, je vous souhaite à tous une belle année scolaire, source de développement professionnel, et riche en réussites pour vous et vos élèves.

Sophie Savage

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sophie Savage', written in a cursive style on a light-colored background.

---

<sup>19</sup> <https://lettres.ac-noumea.nc/>